

**Procès-verbal de la réunion du CRT, secteur formation professionnelle  
tenue à Dolbeau-Mistassini le 6 avril 2009 à 9 h 30  
sous la présidence de Annie Tremblay**

**1. MOT DE BIENVENUE**

Annie Tremblay souhaite la bienvenue à tous.

**2. PRÉSENCES**

Annie Tremblay, Michel Tremblay, Carol Martel, Claude Bouchard, Jacques Dufour, France Lapierre et Mario Simard.

**ABSENCE**

François Jeanrie.

**3. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Claude Bouchard propose l'acceptation de l'ordre du jour.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 27 OCTOBRE 2008**

Carol Martel propose l'acceptation du procès-verbal de la réunion du 27 octobre 2008.

VOTE : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

**Au point 7 Dépôt liste de rappel**, le dépôt a été fait par courrier électronique.

**Au point 12 Liste des heures travaillées**, une nouvelle version avec quelques modifications a été envoyée au SELH (CSQ) par courrier électronique.

**Au point 14.1 Chapitre 3 de l'entente locale**, le suivi a été fait auprès des directions.

**Au point 14.2 Date de la prochaine rencontre**, la rencontre du 2 février 2009 a été annulée et reportée au 6 avril 2009.

**6. NÉGOCIATION LOCALE EN FP**

Les deux parties conviennent de déterminer des dates de rencontre une fois que la négociation locale en FGA sera terminée. Les dates de rencontres seront à prévoir cet automne.

**7. ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES**

La partie patronale informe les membres du comité qu'une heure par semaine par élève en stage est comptabilisée dans la tâche éducative des enseignants. Claude Bouchard précise que dans le DEP en métallurgie, aucune heure dans la tâche éducative n'a été modifiée. Mario Simard mentionne que l'alternance travail-études est un modèle pédagogique et que le but n'est pas d'écourter la formation, mais d'offrir toutes les heures d'enseignement que le MELS finance pour chaque DEP.

La partie syndicale déplore la façon dont la commission scolaire comptabilise le nombre d'heures en stage malgré le fait que cette dernière soit financée par le MELS. La partie patronale mentionne que la commission scolaire n'a pas l'intention de changer sa pratique. La partie syndicale est tout à fait en désaccord concernant cette façon de faire et fera des vérifications supplémentaires à ce sujet.

- 8. DÉPÔT TEMPS MOYEN**  
Le dépôt a été envoyé en janvier par courrier électronique.
- 9. CONSULTATION DES ENSEIGNANTS**  
La partie patronale demande que les enseignants attendent le résultat d'une consultation avant de faire des actions. La partie syndicale n'a pas été informée mais prétend qu'une situation semblable doit se régler entre les enseignants et la direction du centre concerné. Elle se dit également ouverte à collaborer avec les directions de centres si la problématique ne se règle pas après cette première étape.
- 10. ORGANISATION SCOLAIRE 2009-2010**  
Une rencontre est prévue le 29 avril 2009 à 9 h pour le dépôt de l'organisation scolaire 2009-2010.
- 11. CALENDRIER SCOLAIRE 2009-2010**  
Annie Tremblay dépose le calendrier scolaire de la formation professionnelle 2009-2010.
- 12. PÉRIODE DE FERMETURE ESTIVALE**  
Annie Tremblay informe les membres du comité que les bureaux de la commission scolaire seront fermés du 13 au 31 juillet 2009. Carol Martel mentionne que le centre de FP de Roberval sera fermé du 6 au 31 juillet 2009.
- 13. COMITÉ 200 JOURS (ÉVALUATION)**  
Une rencontre est prévue le 19 juin 2009 à 8 h 30 au centre administratif de Dolbeau-Mistassini.
- 14. DOSSIER PARTICULIER**  
Aucun dossier particulier.
- 15. VARIA**
  - 15.1 Formation de petits groupes**  
Mario Simard demande des précisions concernant le financement de démarrage de petits groupes en FP. Michel Tremblay mentionne qu'une demande a été faite pour le DEP en hôtellerie et qu'il n'est pas certain que la demande sera acceptée.
- 16. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**  
La prochaine rencontre est prévue le 29 avril 2009 à 9 h au centre administratif de Dolbeau-Mistassini.
- 17. LEVÉE DE LA RÉUNION**  
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 45.